

# Projet pédagogique

Mission d'Animation  
**Léo Lagrange**  
Activités péri et extrascolaires  
(Mercredis et Vacances Scolaires)  
**SAINT-BONNET-DE-MURE**  
2021 - 2022



# Sommaire

- 1. Présentation de la structure** p.3
  - a. La Fédération Léo Lagrange
  - b. Environnement
  - c. Fonctionnement de la structure
  
- 2. Le public visé** p.5
  - a. Personnes concernées
  - b. L'accueil d'enfants en situation de handicap
  
- 3. Les objectifs** p.6
  - a. Le Projet Educatif de la Fédération
  - b. Les objectifs éducatifs de la Mission d'Animation Léo Lagrange
  - c. Les objectifs pédagogiques
  - d. Les projets d'activités
  - e. La journée-type des mercredis et des vacances
  - f. Précisions sur les différents moments de la journée
  
- 4. Les moyens** p.12
  - a. Humains
  - b. Les locaux
  - c. Financiers
  
- 5. La communication** p.14
  - a. Les relations Enfants/Animateurs
  - b. Les relations avec les familles
  
- 6. L'évaluation** p.14
  - a. Les réunions d'équipe
  - b. Les bilans d'activité
  - c. La Charte de Qualité



# 1. Présentation de la structure

## a. La Fédération Léo Lagrange

**Réseau d'associations d'éducation populaire** et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

**Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :**

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances.
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social.
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen.
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre.

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

### Deux métiers : l'animation et la formation

**Une démarche éducative** : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

**Former tout au long de la vie** : La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle.

Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

### Un partenaire des collectivités locales

**Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange** est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme.
- organiser, monter une action ponctuelle.
- offrir des formules de vacances.
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes.
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

### Un réseau associatif

**Désireuse d'accompagner les projets associatifs**, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices.
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets.
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

## b. Environnement

Saint-Bonnet-de-Mure est une commune française d'environ 6 850 habitants, située à environ 15 km à l'est de Lyon, elle est traversée par la route nationale 6, l'autoroute A43 et est proche de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry. Elle fait partie des communes dites de l'Est Lyonnais.

Elle comporte deux groupes scolaires publics : Vercors et le Chat perché ; et de plusieurs associations culturelles et sportives.

Les activités périscolaires élémentaires et extrascolaires sont gérées par Léo Lagrange Centre Est pour la commune de Saint-Bonnet-de-Mure, dans le cadre d'un marché public.



## c. Fonctionnement de la structure

**Pendant la période scolaire**, la Mission d'Animation Léo Lagrange accueille les enfants scolarisés en élémentaire dans les écoles de la commune :

- L'école Vercors (3 rue Louis Pergaud, 69720 Saint-Bonnet-de-Mure)
- L'école du Chat perché (allée des Châtelaines, 69720 Saint-Bonnet-de-Mure)

**Les horaires** : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : Matin : **7h30 - 8h10**  
Midi : **11h30 - 13h20**  
Après-midi : **16h30 - 18h** (les enfants peuvent partir à tout moment entre 17h à 18h).

**Les mercredis et pendant les vacances**, la Mission d'Animation Léo Lagrange accueille les enfants au sein de l'école Vercors (3 rue Louis Pergaud, 69720 Saint-Bonnet-de-Mure).

**Les horaires** : Journée complète : **7h30 – 18h**  
Un accueil échelonné est mis en place : Accueil du matin : de 7h30 à 9h00.  
Accueil du soir : de 16h30 à 18h00.

Les familles s'engagent à respecter les horaires d'accueil. Pour une inscription le mercredi (jour de sortie), l'inscription et la présence des enfants le lundi ou le mardi précédent sont obligatoires.



## 2. Le public visé

### a. Personnes concernées

Pendant la période scolaire, la Mission d'Animation Léo Lagrange accueille les enfants qui sont scolarisés en élémentaire dans les écoles de Saint-Bonnet-de-Mure.

Les mercredis et pendant les vacances scolaires, la Mission d'Animation Léo Lagrange accueille les enfants qui ont moins de 12 ans révolus, qui auront 3 ans révolus au 31 décembre de l'année scolaire en cours, qui ont acquis la propreté, et qui sont à jour des vaccins obligatoires.

Une priorité est donnée aux habitants de Saint-Bonnet-de-Mure.

Dates	Ages	Noms	Nombres
Mercredis	3-4 ans	Piwi's	45
	5 ans	Gulli's	
	6-8 ans	Toon's	72
	9-11 ans	Comic's	
<b>TOTAL</b>			<b>117</b>

Dates	Ages	Noms	Nombres
Vacances scolaires	3-4 ans	Piwi's	45
	5 ans	Gulli's	
	6-8 ans	Toon's	72
	9-11 ans	Comic's	
<b>TOTAL</b>			<b>117</b>

### b. L'accueil d'enfants en situation de handicap

Un enfant porteur de handicap est un enfant parmi les autres qui a besoin de découvrir, jouer, être en groupe, avoir des adultes qui l'aident et auxquels il peut s'identifier et avoir d'autres enfants avec lesquels il peut partager. C'est un être à part entière qui a besoin d'une attention spécifique adaptés à ses besoins. Le rôle de l'animateur est de permettre l'échange entre les enfants.

L'équipe d'animation met en place tous les moyens possibles pour accueillir l'enfant dans les meilleures conditions, selon la situation de handicap qui sera étudiée avec la famille au moment de l'inscription.

La directrice déléguée Léo Lagrange est la référente auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant aux activités extra ou périscolaires.



### 3. Les objectifs

#### a. Le Projet Educatif de la Fédération

« Quels que soient les âges de la vie, nous disposons de quatre leviers d'action majeur qui permettent de révéler à chacun, ce que nous nommons les compétences citoyennes :

- investir le temps libre pour grandir et s'épanouir ;
- développer les capacités à penser le monde ;
- éduquer et former tout au long de la vie ;
- accompagner les initiatives et les projets ; »

« Notre contribution est ainsi de développer l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt pour les autres ; »

Extrait du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange.

Lors de notre action, à destination de l'enfance, nous veillerons à prendre en compte les besoins psychologiques et physiologiques de chacun, dans le respect des spécificités liés à son âge et à ses capacités. Nous prendrons soin d'organiser un accueil sécurisé et convivial.

Les temps d'action que nous mènerons ne devront pas être considérés comme un seul mode de garde mais plutôt comme un espace d'éveil, et de loisirs intégré à une démarche éducative.

#### b. Les objectifs éducatifs de la Mission d'Animation Léo Lagrange

Objectif général	Pourquoi ?	Comment ?
<i>Education à la citoyenneté</i>	Pour que les enfants s'expriment, donnent leur avis, débâtent... Mais aussi pour qu'ils puissent comprendre en toute simplicité la société dans laquelle ils évoluent.	<i>Par le biais de divers supports tels que :</i> - La quotidienne du journal du petit citoyen, - Les jeux de carte « j'aime-j'aime pas » « on devrait-on devrait pas »... - Les livrets « Et si on se parlait ? » - Le petit conseil ou la ronde (un groupe d'enfant avec une animatrice)...
<i>Favoriser le bien-être dans la structure</i>	Pour que les enfants se sentent bien et que les locaux soient adaptés à leurs besoins, pour que la circulation dans les locaux soit améliorée.	<i>En aménageant et en créant des espaces thématiques et adaptés à l'âge des enfants dans les salles mises à dispositions dans les deux écoles.</i>
<i>Accès à la culture</i>	Pour que les enfants puissent susciter de nouvelles passions et assouvir leur soif de découverte.	<i>En intégrant dans les programmes d'animations des sorties spectacles et en préparant la sortie en amont avec les enfants.</i>
<i>Connaissance du territoire</i>	Pour que les enfants puissent se repérer et leur permettre de découvrir les différentes structures qui peuvent les accueillir.	<i>En maintenant régulièrement des partenariats avec les associations de leur ville mais aussi sur le territoire.</i>



## c. Les objectifs pédagogiques

### **« Permettre à l'enfant de se construire au sein de la collectivité. »**

Cela signifie pour l'équipe de l'accueil de loisirs :

- Accueillir chaque enfant et chaque famille individuellement :
  - S'informer sur l'actualité de chaque enfant (petit-déj' pris ? fatigue, humeur...);
  - Informer l'équipe ;
  - Faire visiter la structure aux nouveaux ;
  - Considérer les parents comme des partenaires d'éducation de leur enfant ;
  - Donner envie de jouer à chaque enfant en créant des espaces de jeux libres et attractifs ;
  - Inviter les parents à jouer ;
  - Accompagner les enfants dans la vie quotidienne ;
  - Etre à l'écoute de chaque enfant ;
  - Accompagner chaque enfant dans son projet ;
  - Ne pas obliger à manger de tout mais à goûter de tout ;
  - Prendre en compte les spécificités de chacun ;
  - Expliquer le programme de la journée ;
  - Raconter la journée vécue au centre à chaque parent ;
  - Valoriser sans inventer la journée vécue par l'enfant.
  
- Permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe :
  - Construire un programme en fonction de l'envie des enfants ;
  - Ne pas s'interdire de modifier le programme prévisionnel ;
  - Faire un bilan de chaque journée avec les enfants ;
  - Garder des traces des bilans pour les réunions ;
  - Favoriser les jeux collectifs et coopératifs ;
  - Varier les types de jeu afin de valoriser les compétences de chacun.
  
- Favoriser le vivre ensemble :
  - Responsabiliser chacun sur le respect de l'environnement du centre (intérieur et extérieur) ;
  - Respecter le travail du personnel technique ;
  - Développer l'appropriation des enfants de leur territoire ;
  - Impliquer les enfants dans les tâches de la vie quotidienne du centre ;
  - Etre cohérent entre ce que l'on dit et ce que l'on fait : « valeur d'exemple » ;
  - Faire avec l'enfant et ne pas se contenter de faire faire ;
  - Aider les enfants à faire seul ;
  - Jouer avec l'enfant.

### **« Permettre à l'enfant de s'épanouir par l'accès aux loisirs, à la culture et aux cultures. »**

Cela signifie pour l'équipe de l'accueil de loisirs :

- Susciter l'intérêt et la curiosité de l'enfant :
  - S'interdire de refaire des jeux « classiques » simplement parce qu'ils « marchent bien » ;
  - Explorer les ressources du centre et de son territoire ;
  - Réorganiser les salles en fonction des besoins ;
  - Tenir compte des thèmes de la journée et/ou de la semaine ;
  - Développer l'imaginaire et la sensibilisation ;
  - Mettre en place des activités que l'on n'a pas l'habitude de faire soi-même ;
  - Incarner des personnages ;
  - Préparer son activité en amont ;
  - Echanger sur sa pratique avec l'équipe ;
  - Réfléchir à ce que l'on peut apporter de plus à un enfant que ce qu'il connaît déjà.

- Favoriser l'initiation, la découverte et l'expérimentation :
  - Repérer les goûts et les envies des enfants ;
  - Apporter de réelles connaissances, de réels savoirs et savoir-faire ;
  - Faire en sorte que l'enfant apprenne parce qu'il joue ;
  - Développer le partage de savoirs entre les enfants ;
  - Favoriser et accompagner les initiatives des enfants ;
  - S'interdire de faire des activités de type « scolaires » et occupationnelles ;
  - Favoriser les simulations de situations réelles par le jeu ;
  - S'interdire des activités manuelles inadaptées.
  
- Favoriser le jeu sous toutes ses formes :
  - Promouvoir toutes les formes de jeu ;
  - Permettre aux enfants de découvrir des jeux de plein air, d'expression... ;
  - Organiser des temps de jeu où l'enfant peut choisir.

## d. Les projets d'activités

L'équipe de direction et l'équipe pédagogique partage un temps consacré à l'écriture des projets d'activités en amont de la période.

C'est ensemble qu'ils s'assurent de la cohérence avec les projets éducatif et pédagogique.

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement personnel de l'enfant, dans le respect des rythmes qui lui sont propres.

L'activité ne doit pas être une fin en soi, mais bien un moyen, un support pour permettre à chacun de s'affirmer, de se découvrir et par la même de grandir et de développer ses relations à l'autre. En ce sens, nous refusons de parler de « moyen d'occuper l'enfant » pendant un temps donné mais bien de projet d'animation au service des besoins, des attentes d'un territoire et de son public.

Nous devons être force de propositions et d'adaptation. Nous devons demeurer en permanence à l'écoute des enfants ; nous devons apprendre à connaître notre public.

La directrice propose à l'ensemble des membres de l'équipe un cadre identique de présentation. Effectivement, pour l'ensemble des projets d'activités proposés, des étapes sont à respecter : détermination d'un objectif spécifique, préparation, communication à l'ensemble de l'équipe, sensibilisation auprès des enfants, réalisation, rangement et bilan avec les participants, évaluation en équipe.

Par un souci d'innovation, d'expérimentation et de découverte, aucun projet ne sera reconduit simplement parce qu'« il a bien fonctionné », mais seulement s'il répond à des objectifs spécifiques, définis par le projet pédagogique.

Chaque fois qu'il le sera possible, nous laisserons à l'enfant le choix de son activité tout en motivant chez lui un esprit de groupe.



## e. La journée-type des mercredis et des vacances

Tout au long de la journée les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation. La journée se déroule dans le respect du rythme de l'enfant.

<u>Journée-type des moins de 6 ans</u>	<u>Journée-type des plus de 6 ans</u>
<b>7h30-9h</b> : Temps d'accueil	<b>7h30-9h</b> : Temps d'accueil
<b>9h-9h30</b> : Temps libre dans leur salle	<b>9h-9h30</b> : Temps d'échange (petit conseil)
<b>9h30-10h</b> : Temps d'échange (petit conseil)	
<b>10h-11h</b> : Activités	<b>9h30-12h</b> : Activités + Passage aux toilettes
<b>11h-11h30</b> : Temps libre (en extérieur si beau temps) + Passage aux toilettes	<b>12h-12h30</b> : Temps libre (en extérieur si beau temps) + Passage aux toilettes
<b>11h30-12h30</b> : Repas	<b>12h30-13h30</b> : Repas
<b>12h30-14h</b> : Temps de repos / sieste	<b>13h30-14h15</b> : Temps calme
<b>14h-15h</b> : Temps calme (Les enfants se réveillent petit à petit du temps de repos et intègrent une activité calme et silencieuse encadrée par un animateur)	
<b>15h-16h</b> : Activités	<b>14h15-16h</b> : Activités
<b>16h-16h30</b> : Goûter et Temps d'échange (bilan)	<b>16h-16h30</b> : Goûter et Temps d'échange (bilan)
<b>16h30-18h</b> : Temps d'accueil	<b>16h30-18h</b> : Temps d'accueil

## f. Précisions sur les différents moments de la journée

### • **7h30-9h00 : L'ACCUEIL DU MATIN / TEMPS LIBRE CALME**

#### A quoi ça sert ?

Moment d'adaptation pour les enfants, il permet de prendre ou reprendre leur repère, de se réveiller en douceur ; de faire la transition entre les parents et le centre, en douceur. Il est essentiel que les parents et les enfants se sentent accueillis, sécurisés et en confiance à la fois par les adultes et par des espaces aménagés pour les enfants.

#### Comment ça se passe ?

Les enfants ont le choix entre plusieurs espaces de jeux : jeux d'initiation (par exemple : dinette, petites voitures...), jeux de société, livre, jeux de construction (par exemple : kapla, puzzle...), dessin ; en cas de beau temps, les jeux « extérieurs » (échasses, ballons etc....) sont mis à disposition des enfants.

Ces espaces sont faits pour donner envie aux enfants de jouer.

#### Rôle de l'animateur

Le coordinateur est responsable de l'accueil des familles ; il coche les enfants arrivés et note les informations importantes données. C'est également le moment pour la direction d'échanger avec les parents.

Les animateurs se répartissent en fonction de là où se trouvent les enfants et **jouent avec eux** !

C'est aussi à ce moment qu'un animateur (avec un ou plusieurs enfants volontaires) met en place l'activité, apporte le matériel nécessaire.

Lorsque la fin du temps d'accueil est annoncée, le rangement est fait par les enfants accompagnés des animateurs.

Le rassemblement des groupes s'organise dans le calme. Les enfants sont emmenés dans leurs salles respectives afin de présenter la journée et de faire le petit conseil.

- **9h00-9h30/10h00 : LE PETIT CONSEIL**

A quoi ça sert ?

C'est un temps de regroupement. C'est le moment de se dire bonjour, d'échanger, de chanter, de raconter des histoires, de rappeler les règles de vie et de présenter la journée. C'est un moment où les enfants peuvent exprimer leurs idées d'activité.

Comment ça se passe ?

Les enfants sont regroupés en ronde avec les animateurs et vont prendre la parole par le biais de petits jeux, chants, sketch, mimes, ....

Rôle de l'animateur

Les animateurs sont assis avec les enfants dans la ronde.

Ils distribuent équitablement la parole à tous les enfants qui le souhaitent afin que ceux-ci puissent s'exprimer librement.

- **9h30/10h00-11h30/12h00 : LE TEMPS D'ACTIVITE**

A quoi ça sert ?

Il doit être un moment de découverte pour l'enfant. L'activité doit permettre de développer sa créativité, son imaginaire et sa curiosité.

Les activités sont pensées et préparées en amont en équipe. Les animateurs proposent également des activités spontanées telles que les chants, histoires et autre...

Comment ça se passe ?

La mise en place d'une sensibilisation (mise en ambiance, musique, déguisements) est posée afin de mettre dans le thème de la période les enfants.

La durée de l'activité doit être raisonnable, afin de ne pas lasser l'enfant et adaptée à la tranche d'âge (entre 30 mn et 1h30).

Les résultats des activités sont des produits nés de l'imagination des enfants, que ce soit à rapporter à la maison, pour décorer le centre, ou pour une représentation.

Les animateurs accompagnent l'enfant à s'investir, s'émanciper, développer ses capacités à travers le jeu, la découverte, la manipulation.

Rôle de l'animateur

Les animations doivent se faire en petits groupes afin d'éviter le bruit et l'excitation, elles sont variées, sportives, culturelles, manuelles, scientifiques, le plus souvent en lien avec le thème de la période. Les grands groupes sont privilégiés pour les jeux sportifs extérieurs.

**Les animateurs jouent avec les enfants.**

- **11h30-12h00 : HYGIENE**

A quoi ça sert ?

Il est important de formaliser ce moment et de prendre le temps d'apprendre les gestes du quotidien.

Comment ça se passe ?

Privilégier les petits groupes et s'assurer que chaque enfant passe aux toilettes et se lave les mains avant les repas.

Rôle de l'animateur

Faire avec, accompagner, expliquer...

Animer au maximum ces temps (chanson, concours de mousse...)

Se répartir aux endroits stratégiques (toilettes, lavabos, couloir, entrée...)

Vérifier que la propreté des lieux soit respectée et préservée.

- **12h00-13h00 : LE REPAS**

A quoi ça sert ?

Moment de convivialité et de partage, l'animateur doit faire de ce temps un vrai moment privilégié avec sa table.

C'est aussi un temps où l'animateur peut participer au développement de l'autonomie de l'enfant et de la découverte de nouveaux aliments.

Il s'agit également de développer l'esprit d'équipe avec les agents de service de restauration par tous les moyens.

#### Comment ça se passe ?

Les assiettes et couverts sont installés avant le repas par les agents de service avec les enfants.

Les enfants ont le choix de manger avec qui ils veulent.

Une fois tout le monde installé, un enfant volontaire annonce le repas, fait le rappel des consignes, comme par exemple ne pas gaspiller, parler doucement dans le calme.

Les enfants, accompagnés des animateurs, débarrassent et nettoient les tables.

Les animateurs participent au service des plats chauds notamment.

#### Rôle de l'animateur

Un animateur par table afin de réguler le bruit, s'assurer que chaque enfant goûte de tout, mange à sa faim et aide si besoin. Il régule également la distribution du pain.

On ne force pas un enfant à manger, mais on demande à chacun de goûter. L'animateur, avec ses trucs et astuces, incite l'enfant dans cette découverte.

#### **Veiller au respect des régimes alimentaires des enfants concernés.**

En cas d'allergie grave, les parents devront fournir un panier repas.

Veiller à respecter le personnel de service et à quitter la table que lorsqu'elle a été correctement débarrassée et nettoyée.

C'est aussi un moment de discussion, d'échange avec les enfants.

#### **• 13h00-14h00/15h00 : SIESTE/TEMPS CALME**

##### A quoi ça sert ?

Moment essentiel pour le rythme de l'enfant, le temps calme permet de digérer, de se ressourcer, de se reposer pour ceux qui le souhaitent ou qui en ont besoin.

##### Comment ça se passe ?

L'équipe met tout en œuvre pour que cet espace soit un lieu propice pour les enfants à savoir :

- une salle calme et accueillante, sécurisante, aménagée à l'échelle de l'enfant avec des couchettes pour les moins de 6 ans.

- où l'animateur assure une présence et où les doudous et les sucettes sont les bienvenus.

##### Rôle de l'animateur

Garant d'une ambiance favorisant le calme, il reste quand même en temps d'animation où il propose, incite les enfants à faire quelque chose (sieste, lecture, coloriages, petits jeux, ...).

Le temps calme est un moment organisé, d'animation pure, pendant lequel chaque animateur utilisera ses compétences personnelles (histoires, chants, comptines, musique).

Le temps calme est aussi le moment pendant lequel les animateurs peuvent prendre une pause par roulement et de manière équitable.

#### **• 16h00-16h30 : GOUTER**

##### A quoi ça sert ?

Comme tout repas, il doit être un moment convivial. Il répond à un besoin et donc à aucun moment le goûter ne peut être une récompense.

##### Comment ça se passe ?

Disposé dans un placard, il sera de la responsabilité de chaque animateur de prendre le goûter en fonction du nombre d'enfant de son groupe.

Des boissons sont également mises à disposition avec des gobelets ; merci de faire la vaisselle (avec ou sans les enfants !)

##### Rôle de l'animateur

On n'oblige pas un enfant à goûter.

Ça peut être un temps de bilan (même chez les moins de 6 ans) avec les enfants qui servira de base pour les bilans d'équipe.

- **16h30-18h00 TEMPS LIBRE/ TEMPS D'ACCUEIL DU SOIR**

A quoi ça sert ?

Moment important pour l'enfant et souvent privilégié avec l'animateur, la présence ACTIVE de l'adulte est donc primordiale.

Moment d'échange avec les parents, ne pas hésiter à valoriser leur enfant, voir les inviter à prendre le temps de jouer tous ensemble.

Comment ça se passe ?

Même organisation que le matin. Mise en place d'espaces favorisant le jeu libre.

Rôle de l'animateur

Le coordinateur coche les enfants qui partent et prend le temps d'échanger avec chacun des parents tout en s'assurant que l'enfant part avec son responsable légal ou une personne autorisée.

Les autres se répartissent en fonction des enfants sur les espaces de jeu.



## 4. Les moyens

### a. Humains

- **Les taux d'encadrement**

Périodes	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans
<b>Périscolaire</b>	1 animateur pour 14 enfants	1 animateur pour 18 enfants
<b>Mercredis</b>	1 animateur pour 10 enfants	1 animateur pour 14 enfants
<b>Vacances scolaires</b>	1 animateur pour 8 enfants	1 animateur pour 12 enfants

- **Notre organisation**

✓ Une Directrice déléguée Léo Lagrange : Melvine GUÉRIN.

Titulaire d'un Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité Animation socio-éducative ou culturelle, mention Développement de projets, territoires et réseaux ; elle coordonne l'ensemble des activités périscolaires élémentaires et extrascolaires de la ville de Saint-Bonnet-de-Mure.

Elle travaille en lien avec son Délégué Territorial à l'Animation référent, cela lui permet d'inscrire le travail de son équipe dans le mouvement de la Fédération Léo Lagrange. Elle est ainsi en capacité de mobiliser les ressources de la Fédération Léo Lagrange afin d'alimenter le travail de son équipe.

Elle assure la gestion de la structure sur les plans financiers et administratifs, sanitaire et règlementaire. Pour cela, elle travaille en étroite collaboration avec les différents services de son établissement régional ainsi que ceux de la Mairie.

✓ Une coordinatrice périscolaire élémentaire Vercors et directrice ALSH : Cécile MARTINEZ ; Titulaire d'un Brevet d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité Loisirs Tous Publics.

✓ Une coordinatrice périscolaire élémentaire Chat perché : Natacha FRITZ.

En cours de formation Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur.

✓ L'équipe d'animateurs.trices :

Ce sont les premiers responsables des enfants.

Les animateurs.trices sont les relais de la direction. Ils sont de ce fait garants de la sécurité morale et physique des enfants qui leurs sont confiés. Ils sont :

- Titulaires du BAFA, ou CAP petite Enfance ou titre ou diplôme figurant sur la liste arrêtée par le ministre en charge de la Jeunesse et des Sports pour 50% de l'effectif.
- Stagiaires BAFA, titre ou diplôme figurant dans la liste précitée pour le BAFA.
- Non qualifiés, avec expérience de la petite enfance, pour 20% de l'effectif maximum.

## b. Les Locaux

- **Pour le périscolaire :**

- L'école élémentaire du Vercors (3 rue Louis Pergaud, 69720 Saint-Bonnet-de-Mure).
- L'école élémentaire du Chat perché (allée des Châtelaines, 69720 Saint-Bonnet-de-Mure).

- **Pour les mercredis et les vacances scolaires :**

- Le groupe scolaire du Vercors (3 rue Louis Pergaud, 69720 Saint-Bonnet-de-Mure).

En cas de travaux ou autre, les enfants seront accueillis dans le groupe scolaire Chat Perché.

## c. Financiers

### Les Tarifs :

La Mission d'Animation Léo Lagrange pratique des tarifs en fonction du lieu d'habitation et du quotient familial des familles.

Quotient familial (QF)	panier repas	Repas	Accueil périscolaire		Accueil de loisirs
			Matin	16h30-17h 17h-17h30 17h30-18h	Tarif à la journée
< 450	1.31	2.62	0.38	0.38	8.46
De 451 à 800	1.75	3.24	0.48	0.48	11.00
De 801 à 1250	2.18	4.06	0.62	0.62	13.71
De 1251 à 1800	2.54	4.71	0.68	0.68	16.10
> à 1800	2.89	5.44	0.78	0.78	18.35
Extérieurs	2.98	6.32	0.80	0.80	19.92

### Les partenaires financiers :

- ✓ La CAF du Rhône.
- ✓ La DDCS.
- ✓ La Mairie.



## 5. La communication

### a. Les relations Enfants / animateurs

L'objectif pour l'animateur est de libérer la parole de tous les enfants.

Pour cela, l'équipe accorde une importance toute particulière aux temps de parole (petit conseil ou bilan du soir) qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des enfants ainsi que de les rendre acteurs de leurs loisirs.

C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et entre enfants et adultes.

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

### b. Les relations avec les familles

La communication et le contact s'établissent au moment des arrivées et départs des enfants. Ils passent aussi par :

- Une communication via la presse et internet (site internet, réseaux sociaux type facebook ou twitter...) et les mailings (envoi des plaquettes, communication d'informations spéciales...).
- Un questionnaire de satisfaction est également communiqué aux familles à la fin de chaque période estivale.



## 6. L'évaluation

### a. Les réunions d'équipes

La directrice organise des réunions d'équipes régulières.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont élaborés.

Le projet pédagogique est réajusté chaque année en fonction des bilans des équipes et des contraintes extérieures impactant le fonctionnement (locaux, ...).

### b. Les bilans d'activités

Les différents partenaires et financeurs de la Mission d'Animation Léo Lagrange reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent, d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

## c. La Charte de Qualité

La Charte de Qualité a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité.
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité.
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité.

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir. Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

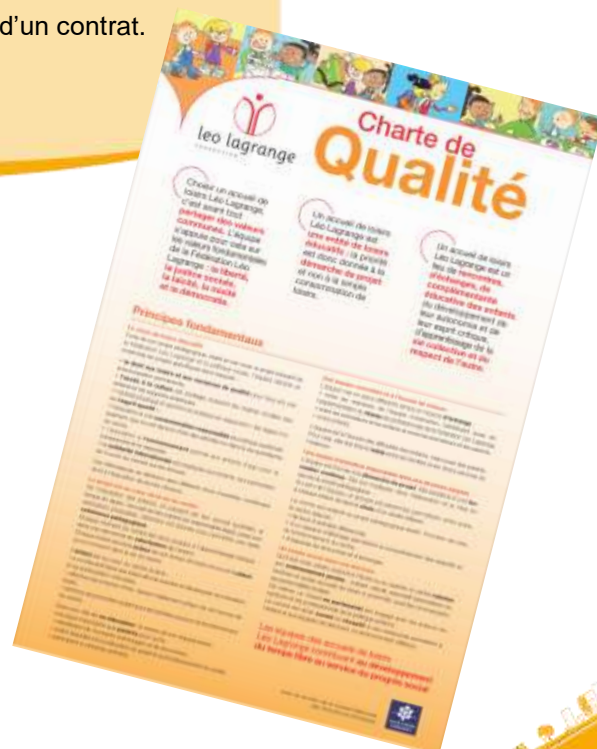
L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité.

Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires.

Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe.

Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat.



## d. Les critères d'évaluations

- ✓ La pertinence de l'action :
  - Les objectifs sont-ils adaptés aux problèmes posés ?
  - Les objectifs sont-ils adaptés au public ?
  - Les objectifs sont-ils adaptés au contexte ?
- ✓ L'efficacité de l'action :
  - Les objectifs sont-ils atteints ? Dans quelle proportion ?
  - Quelles ont été les difficultés rencontrées ?
  - Les solutions choisies étaient-elles adéquates ?
  - Si l'action n'a pas eu l'effet escompté, à quoi est-ce dû ?
- ✓ L'efficience :
  - Les effets obtenus sont-ils à la hauteur des moyens engagés (humains, matériels, temporels) ?
- ✓ L'utilité :
  - L'action a-t-elle un impact sur le public ?
  - L'action a-t-elle un impact sur le comportement ?
  - L'action a-t-elle un impact sur leurs pratiques ?
- ✓ La cohérence :
  - Les différentes composantes des projets vont-elles dans le même sens ou sont-elles dispersées ?
  - Les objectifs et les actions mises en œuvre dans le projet pédagogique traduisent-ils les intentions éducatives et les valeurs de l'organisateur ?



Mission d'Animation **Léo Lagrange Centre Est**  
**Saint-Bonnet-de-Mure**

34, Avenue de l'Hôtel de Ville  
69 720 Saint-Bonnet-de-Mure

Tel : 04.78.40.99.74

Mail : [leolagrange@saintbonnetdemure.com](mailto:leolagrange@saintbonnetdemure.com)